

LE TRAITÉ D'AGRICULTURE.

Le Matin a depuis, le 2 février courant, publié un article en rapport avec le *Traité d'Agriculture* de M. J. C. Langelier et des \$5,000 qui auraient été payées par le gouvernement pour cet ouvrage.

Comme question de fait, le gouvernement n'a payé jusqu'à ce jour que \$3,333.00.

En honneur comme en justice, je dois aussi protester contre ces fausses représentations. Cet achat est payable en trois versements de \$1,666.66 chacun.

Pour assurer le paiement de mes frais d'impression, M. Langelier m'a transporté son contrat; sur ce transport, j'ai reçu du gouvernement les deux premiers versements, formant \$3,333.00 et sur cette somme, j'ai payé à M. Langelier mille piastres, ce qui est tout ce qu'il a reçu.

Quant au mérite de cet ouvrage, je n'en suis pas juge; mais ce que je sais, c'est que plusieurs personnes des plus compétentes en agriculture prétendent que ce traité est de beaucoup le meilleur livre sur l'agriculture et le plus utile qui ait été publié dans la province.

La lettre suivante explique toute cette transaction.

“ CABINET DU PREMIER MINISTRE

“ PROVINCE DE QUÉBEC.

“ Québec, le 4 juillet, 1890.

“ M. J. C. LANGELIER,

“ Québec.

“ Mon cher Monsieur,

“ Le gouvernement prendra dix mille exemplaires de votre “*Traité d'Agriculture*,” à cinquante cents l'exemplaire, livrables un tiers durant l'exer-